

Marc Bégin  
La Croix Noire  
146 route des Casses  
85300 Sallertaine

Monsieur le commissaire enquêteur  
1, boulevard Lucien DODIN  
BP239,  
85302 CHALLANS CEDEX

Objet : enquête publique SCOT

Remarques concernant l'établissement du Schéma de Cohérence Territoriale du Nord-Ouest Vendée

### *Sur la forme*

#### La Concertation

Dans les démarches de développement durable, la concertation est un élément constitutif indispensable .Elle a pour but d'associer la population afin avoir une vision la plus exhaustive possible du territoire et s'assurer un accompagnement positif des citoyens lors de la mise en place des plans d'actions. Pour cela la concertation doit avoir lieu en amont de la démarche de façon concomitante avec le bilan voire juste après le bilan

En l'occurrence concernant le SCOT nord Vendée, la concertation a été réduite à son minimum.

Lors de la première phase (2011-2013) une ou deux réunions ont eu lieu dans un cinéma et dont l'essentiel a consisté à du reporting de ce qui avait été fait. Ce genre de réunion (à l'inverse du système des ateliers) est parasité par des personnes tentant de régler leurs problèmes personnels. Donc le temps d'échanges a été inférieur à une heure .Un site internet fut créé , totalement non interactif.

Lors de « l'éclipse »(2013-2018) aucune info n'a été transmises sur le site .

Lors de la deuxième phase ( fin 2018) , le site a d'abord été inaccessible . Puis c'est devenu une rubrique sur le site de la commune de Challans. Il n'y a pas eu d'ateliers participatifs. Trois réunions ont eu lieu (3 jours de suite) toujours avec peu d'échanges .Lors de la réunion sur Challans le maire de Sallertaine avait organisé un Conseil municipal le même jour.

Des demandes orales puis écrites de participation de citoyens et d'association ont été refusées..

Dans certaines communes (Sallertaine) les élus n'ont pas été concertés par les délégués à la Com Com qui ont très peu informés du déroulement des phases et de leur positionnement.

Donc la concertation en fin de programme comme pratiquées pour le Scot Nord Vendée ne permet pas aux Citoyens de prendre part à la vie du territoire. Elle n'a pour but que de valider les idées des élus, des fonctionnaires et du cabinet d'études.

Une requête au Tribunal Administratif n'est pas exclue.

## *Sur le fond*

### **Du tourisme**

Sur le fond, certains constats doivent être modulés. Le fait que les Citoyens n'aient pu participer aux bilans induit des observations montrant une certaine autosatisfaction des élus.

Les élus locaux sont imprégnés de la certitude du bienfondé du tourisme en Vendée. Or cette activité n'est pas « développement durable » Elle participe à la richesse de certains, produit des nuisances pour beaucoup (pollution, ressources d'eaux, saturation routière, augmentation des prix) et ne génère que des emplois précaires et sous qualifié et donc sous-payés.

Par ailleurs la Vendée n'est pas le Finistère et le développement de l'offre touristique n'est pas aussi prometteuse que ce que les élus pensent.

### **Du changement climatique**

Le phénomène de changement climatique est totalement sous-évalué. La tempête Xynthia n'est pas accidentelle et l'augmentation du niveau des eaux et de la force des éléments est inexorable.

Il y a aucune vision à long (voire moyen) termes des conséquences de ces changements climatiques.

En urbanisme doit-on continuer à masser des gens (touristes, résidences secondaires, logements de retraités) derrière des digues en plus ou moins bon état. De même beaucoup d'entreprises sont situées à des niveaux géographiques proches du 0 IGN. Ces digues seront au mieux « retapées » aux normes actuelles. Elles seront insuffisantes dans 20 à 40 ans...Quant aux dunes leur altération continue (tourisme) va grever inmanquablement leur capacité de protection des territoires.

Par ailleurs l'augmentation des températures de l'air et de l'eau va changer les écosystèmes, l'agriculture, l'élevage bovin ou conchylicole vont muter voire disparaître.

Comment travailler sur l'avenir d'un territoire en ignorant que la moitié de ce territoire va changer ?

### **De la démographie**

Le bilan fait état d'un vieillissement de la population. Il est dû à un flux migratoire de retraités plutôt aisés qui viennent s'installer dans la région. Ceci induit un déséquilibre de la pyramide des âges de la

population. La conséquence est une demande en besoins de santé (avec quelques emplois supérieurs (médecins) que l'on a du mal à intéresser et l'émergence de beaucoup d'emplois de service. Ce flux va vers une paupérisation de la population jeune qui tombe sous la triple peine des mauvais salaires, des emplois ennuyeux et des loyers élevés..

### **De la Société**

Vouer le territoire au développement du tourisme et à l'accueil des retraités c'est aller vers une « Puyfollisation » du Nord Oust Vendéen. Une société faite pour le plaisir des touristes, des résidents secondaires et des retraités avec une activité tertiaire provoquant l'enrichissement de quelques-uns et basée sur un pool d'emplois sous-payés , peu pérennes et peu gratifiant. De fait il est difficile d'attirer des forces vives (emplois supérieurs) et des entreprises du secteur secondaire.

Marc Bégin

Citoyen

Conseiller Municipal

Sallertaine

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marc Bégin', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.